

Actus Longe Côte Marche Aquatique n°18 – Septembre 2018

Destinataires : référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique, comités régionaux et départementaux (littoral), clubs, formateurs, animateurs

A diffuser sans modération

Référent régional, président de club, animateur... cette actu Longe Côte Marche Aquatique est réalisée pour vous ! Si vous souhaitez mettre votre région, votre club... à l'honneur, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Le 4^e Championnat de France Longe Côte

Samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018, la Grande Plage des Sables d'Olonne accueillera le 4^e Championnat de France de Longe Côte. 530 compétiteurs parmi les meilleurs de la discipline sont attendus pour prendre part aux épreuves solo, tierce et quinte sur des parcours chronométrés de 100 et 1 000 mètres.

Le samedi 6 octobre, place à la compétition : venez encourager et admirer les performances des longeuses et longeurs issus de 38 clubs FFRandonnée de tous les littoraux français, lors des épreuves de qualifications et finales sur des parcours chronométrés de 100 mètres en solo et 1 000 mètres en équipes de 3 ou 5. Quatre catégories sont concernées : Juniors (- 18 ans), Senior (18/39 ans), Vétéran 1&2 (40/59 ans & 60/+). Chaque finale viendra récompenser la femme, l'homme ou l'équipe qui aura longé le plus vite !

Le dimanche 7 octobre, des séances découvertes gratuites sont proposées sur la Grande Plage des Sables d'Olonne à tous celles et ceux qui désirent pratiquer/découvrir l'activité en mode loisir et profiter des vertus de l'eau de mer ! RDV à 9h30 (avec des chaussons aquatiques ou des baskets) pour des premiers baptêmes à partir de 10h.



Le 4^e Championnat de France Longe Côte est organisé par le club Longe Côte du Pays des Olonnes, les comités FFRandonnée Pays-de-la-Loire et Vendée sous l'égide de la FFRandonnée. L'événement bénéficie du soutien de la ville et de l'agglomération des Sables d'Olonne, de la Région Pays-de-la-Loire et du Conseil départemental de la Vendée.

France Télévision couvrira l'événement avec la présence d'équipes sur place qui réaliseront un reportage de 26 minutes sur la compétition. Date de diffusion prévue le dimanche 21 octobre à 11h, sur France Ô !

> La société Plastimo, spécialisée dans l'équipement pour le nautisme, présente au Championnat de France fera une présentation/démonstration de son matériel de sécurité sur la Grande Plage des Sables d'Olonne le vendredi 5 octobre de 14h à 15h30.



Pour télécharger les documents relatifs au 4^e Championnat de France Longe Côte, cliquez sur le lien suivant : [documents de communication Championnat de France Longe Côte 2018](#)

Suivi des actualités du 4^e Championnat de France Longe Côte sur la [page Facebook](#) de l'événement.

Nous vous donnons rendez-vous pour vivre ensemble ces deux jours dédiés à la compétition et à la découverte de cette activité sportive du littoral en pleine expansion en France et à l'international.

Pour plus d'informations sur le 4^e Championnat de France Longe Côte, contactez-nous par mail cdflongecote@ffrandonnee.fr ; et consulter la page internet consacrée au [Longe Côte Marche Aquatique](#) (vous y retrouverez notamment la liste des engagés par épreuve).



Le développement du Longe Côte à l'international continue

La quatrième édition du Championnat de France aura le plaisir d'accueillir deux délégations : une italienne et une tunisienne. Elles participeront à l'épreuve solo et formeront une équipe quinte composée de 2 Italiennes, 2 Tunisiens et 1 Français (hors classement). Longe Côte Méditerranée avait organisé le 18 août dernier à Bizerte en Tunisie une compétition pour sélectionner les 4 Tunisiens. Informations sur <http://www.longecotemediterranee.fr/selectif-des-jeunes-ambassadeurs-de-la-marche-aquatique-tunisie-et-italie/>

Le prochain grand RDV international, Alassio International French Water Walking, aura lieu en Italie à Alassio (Ligurie). Les 20-21 octobre 2018, le CNAM (Circolo Nautico al Mare Alassio) et le club Alassio Wave Walking – Marcia Acuatica AWA, organisent la première compétition de French Water Walking en Italie dans le cadre du partenariat international entre la FIE (Federazione Italiana Escursionismo) et la FFRandonnée. 250 personnes sont attendues.



2 places à gagner : Les organisateurs offrent le séjour et l'inscription à la compétition aux 2 futurs Champions de France 2018 senior du 100m solo, femme et homme.

Informations sur <http://www.longecotemediterranee.fr/alassio-international-french-water-walking/>

Animation du réseau : la saison 2018/2019 est lancée

L'ouverture de la saison sportive était le 4 septembre 2018. Les clubs peuvent donc accéder au site de gestion, procéder à l'affiliation à la Fédération et à l'enregistrement des licences.

Les documents millésimés 2018/2019 sont disponibles sur la base documentaire fédérale à l'adresse suivante :

https://ffrandonnee.sharepoint.com/base_doc_ffrandonnee. Pour se connecter, les codes sont les suivants :

Identifiant : basedoc@ffrandonnee.fr

Mot de passe : BDcomites2016 (respecter les majuscules, ne mettez pas d'accent). Cliquez ensuite sur Documents > 08 Adhésion > Campagne d'adhésion 2018/2019.



Pour rappel, la vidéo (déjà envoyée en 2017) d'1'45" répond à une question simple « [Pourquoi randonner dans un club FFRandonnée ?](#) » et met en avant les 3 motivations principales des adhérents (déclarées dans l'enquête réalisée en 2017).

Pratiquer la randonnée en club permet :

1. De rester en bonne santé ;
2. De se voir proposer des randonnées variées avec un animateur ;
3. De rencontrer du monde.



Ce support vous sera très utile pour les salons ou les forums d'associations et peut être partagé sur les réseaux sociaux.

> Éléments importants de la saison sportive 2018/2019

Le Plan Solidaire de Développement, dispositif d'aides financières pour la diversification de l'offre de pratique dans les clubs existants et la création de clubs dans les bassins de vie sans offre, a été expérimenté en 2017 et 2018. Il sera généralisé à partir de 2019 suite aux votes en Assemblée Générale, et financé par 55 centimes prélevé sur chaque licence. Si votre club souhaite en bénéficier, rapprochez-vous de votre comité régional ou départemental.



La FFRandonnée a besoin de se doter d'une formation de ses animateurs plus moderne (dans ses méthodes et contenus), attractive, lisible, modulable et en cohérence avec la formation



professionnelle. Le nouveau cursus d'animateur entrera en vigueur dès novembre 2018 avec l'organisation des premiers stages « Pratiquer ». Les nouvelles formations d'animateurs randonnée, marche nordique et longe côte/marche aquatique verront le jour à partir de janvier 2019 et s'étaleront jusqu'en 2020. Plus d'informations auprès de votre Président de la Commission Régionale Formations et prochainement sur [le site officiel de la formation](#) en randonnée édité par la FFRandonnée.

> La fiche d'informations sur les activités des clubs

Tout au long de l'année, et plus particulièrement en début de saison sportive, les (futurs) pratiquants souhaitent rejoindre un club affilié à la FFRandonnée et pratiquer leur passion favorite.

Pour les accompagner dans le choix d'un club, il est essentiel de remplir et de mettre à jour la fiche d'activité de votre club directement sur le site de gestion de la vie fédérale : <https://gestion.ffrandonnee.fr>, onglet activités sur la page de votre structure.

N'oubliez pas de cocher la case « Affichage des coordonnées sur le site public » dans l'onglet « Coordonnées/Grand Public », permettant de retrouver votre club sur le site internet de la Fédération et ainsi mieux répondre aux souhaits des pratiquants.

> Le certificat médical

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application imposent aux fédérations sportives de nouvelles dispositions donnant une validité de 3 saisons sportives au certificat médical et facilitant le renouvellement des licences en permettant sous certaines conditions de ne pas présenter un nouveau certificat médical.

- Première prise de licence : Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 saisons sportives consécutives, sous certaines conditions.

- Renouvellement de licence : Durant la nouvelle période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf. annexe 7 du guide de la Vie Fédérale) :

S'il répond « non » à toutes les questions et qu'il l'atteste (cf. annexe 8 du guide de la Vie Fédérale), il est dispensé de présentation d'un certificat médical.

S'il répond « oui », à une seule des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an.

- Pratique en compétition : attention, pour pratiquer le Longe Côte Marche Aquatique en compétition, le certificat médical doit mentionner l'absence de contre-indication pour la pratique en compétition. Sa validité est également de 3 saisons sportives. Lors d'une compétition, le licencié présente un certificat médical daté de moins d'un an (à la date de la compétition) ou de moins de 3 ans accompagné des attestations de réponses négatives au questionnaire de santé, pour les années intermédiaires.

Questions fréquentes :

- Modification des informations personnelles : L'adhérent peut modifier ses données personnelles, voir ses informations et imprimer son attestation de licence en se connectant sur sa fiche avec ses codes d'accès, figurant à droite de sa carte licence. (bien conserver le support de licence). L'adhérent peut également demander à son club de le faire.

- pratiquant à l'essai : Les randonneurs à l'essai (c'est-à-dire qui viennent découvrir l'association dans le but d'y adhérer et de se licencier) peuvent être accueillis deux à trois fois, par le club qui conserve son assurance en Responsabilité Civile (ainsi que ses dirigeants et ses préposés dont principalement l'animateur). N'hésitez pas à proposer aux futurs adhérents de venir tester l'activité lors d'une sortie.



Formation Animateur Longe Côte Marche Aquatique/Initiateur Longe Côte Marche Aquatique

Les formations d'Animateur Longe Côte Marche Aquatique/Initiateur Longe Côte Marche Aquatique se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. Retrouvez les dates des formations sur [le site officiel de la formation](#) en randonnée édité par la FFRandonnée.

Il s'agit donc des dernières formations organisées sous la forme de 2x2 jours séparés par un temps minimum entre les 2 sessions. Viendra ensuite, comme déjà évoqué (cf. l'actu Longe Côte Marche Aquatique n° 16 et n°17), la mise en place d'un stage Pratiquer le Longe Côte Marche Aquatique et du Brevet Fédéral d'animateur Longe Côte Marche Aquatique.

Plus d'informations auprès de votre Président de la Commission Régionale Formations et prochainement sur [le site officiel de la formation](#) en randonnée édité par la FFRandonnée.

La formation des encadrants contre rémunération

La FFRandonnée poursuit ses expérimentations lui permettant de bâtir les bases de la future formation professionnelle, mise en œuvre dans le cadre de la réforme du BPJEPS de randonnée. La prochaine formation sera organisée du 6 au 9 novembre 2018, puis les 19 et 20 décembre 2018 à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint-Pierre Quiberon.

Plus d'information sur <https://www.ffrandonnee.fr/402/animateur-marche-aquatique-cotiere.aspx>

Et auprès de Patrick Pouget, Conseiller Technique National, responsable des formations pro Longe Côte Marche Aquatique : ppouget@ffrandonnee.fr

Formation de Formateurs Animateur/Initiateur Longe Côte Marche Aquatique

Cette formation de formateurs d'animateurs apporte des outils et des méthodes essentielles à tout formateur intervenant sur les formations d'animateurs Longe Côte Marche Aquatique. Elle ne dispense en aucun cas un contenu de formation. La session se compose d'un temps de formation et d'une évaluation continue.

La prochaine formation de formateurs Animateur/Initiateur Longe Côte Marche Aquatique aura lieu les 24 et 25 novembre 2018 à Sète (34). Il reste encore des places disponibles.

Plus d'informations sur <https://formation.ffrandonnee.fr/html/21/formateurs>

Le Comité National Longe Côte Marche Aquatique

La troisième réunion du comité directeur du Comité National Longe Côte Marche Aquatique aura lieu le dimanche 7 octobre aux Sables d'Olonne, au lendemain du 4^e Championnat de France Longe Côte.



Cette réunion permettra de présenter aux membres du comité directeur l'état d'avancement des travaux menés par les commissions (formation, vie associative, développement de la pratique et sites de pratique) concernant principalement le développement de l'activité dans les eaux intérieures et la rédaction des fiches de site de pratique, la présentation. Il conviendra également de définir les priorités et plan d'actions pour l'année 2019.

Dernière minute....à vos écrans !

France 3 Côte d'Azur était présente lors de la 3^{ème} édition du Trophée Wild Move de Longe Côte le samedi 15 septembre organisé à Antibes.

L'équipe a suivi une grande partie de la journée la compétition pour saisir l'ambiance, les techniques, la sportivité et l'énergie de l'activité.

Reportage sur France 3 Côte d'Azur le dimanche 7 octobre. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/tv/direct/cote-d-azur>



Agenda

- 3e TRAIL LONGE COTE de La Napoule (06)

<https://www.helloasso.com/associations/tlc-napoule/evenements/trail-longe-cote-de-la-napoule-2018>

- ULTRA Longe Côte de Hyères (83) (4km en quintes, femmes, hommes et mixtes) lors des Hyères Running Days, le samedi 15 décembre 2018. <http://www.hyeresrunningdays.com/courses-2018/ultra-longe-cote/>

Et toujours...

Le partenariat avec la société Hoff – Ocean Step, fournisseur longe côte – marche aquatique de la FFRandonnée

Ocean Step est la première marque mondiale entièrement dédiée au Longe Côte Marche Aquatique, inspirée par les pratiquants et leurs attentes.



En tant que partenaire de la FFRandonnée, Ocean Step vous offre une remise de 20% sur les combinaisons et accessoires de la marque Ocean Step.

Pour recevoir votre code promo, il vous suffit d'envoyer votre copie d'adhésion FFRandonnée à : contact@ocean-step.fr

Le « bon de réduction » sera à renseigner lors de la finalisation de votre commande.

[Découvrez](#) le catalogue des produits Ocean Step.

Guide méthodologique pour développer une offre de Longe Côte Marche Aquatique

Dans l'objectif de poursuivre le développement de l'offre Longe Côte Marche Aquatique, pour soutenir les structures qui souhaitent développer l'activité, leur apporter les informations nécessaires à la mise en place d'une section et/ou à la création d'une association Longe Côte Marche Aquatique, la FFRandonnée a élaboré ce guide méthodologique, sous formes de fiches pratiques, sur lequel peuvent s'appuyer ces structures.

La version 2 du guide méthodologique « faire découvrir et pratiquer le Longe Côte Marche Aquatique » est disponible (version 1 en 2015).

[Cliquez ici sur le lien](#) pour accéder au guide 2018

Document promotionnel Longe Côte Marche Aquatique

Réalisé dans le cadre du partenariat entre la FFRandonnée et les « Sentiers bleus », ce document promotionnel est diffusé gratuitement à l'ensemble des comités (jusqu'à 100 exemplaires) et associations affiliées (jusqu'à 50 exemplaires) sur simple demande.



Cette lettre d'informations vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quand à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau.

Chaque trimestre vous recevez les dernières informations relatives au Longe Côte Marche Aquatique.

Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter par mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Toute personne souhaitant recevoir la lettre Longe Côte Marche Aquatique peut s'inscrire en envoyant un mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr